

Ecole Doctorale 513

Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

**Le mardi 4 décembre 2018
à 17h30
en Salle 409 - 4^{ème} étage – Campus Trotabas**

Ordre du jour :

- 1/ Intervention de Johan MONTAGNAT, EUR DS4H
- 2/ Etude des dossiers d'autorisation d'inscription
- 3/ Etude des dossiers de dérogation à la durée
- 4/ Rentrée doctorale
- 5/ Désignation de rapporteurs HDR (thèse sur travaux de M. LUU, dossier accessible sur la plateforme eCandidat et en pièce jointe)
- 6/ Questions diverses

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 04/12/2018

Etaient présents : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame BOLLAERT Helen, Monsieur BRUNO Olivier, Madame COCHIN Laëtitia, Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Madame STEICHEN Pascale, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Madame ARFEUIL Isabelle, Monsieur MONTAGNAT Johan,

Etaient excusés : Madame BARGEL Lucie, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur SCHEER Tobias, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VERY Philippe, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GIOVANNELLI Adriano, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur TULLOUE Clément, Madame GAZANO Elisabeth, Madame RENAUDAT Françoise,

La réunion commence à 17h30.

1/ Intervention de Monsieur Johan MONTAGNAT, EUR DS4H

Monsieur Johan MONTAGNAT, Responsable de l'EUR DS4H, Directeur de Recherche au laboratoire Informatique Signaux systèmes de Sophia Antipolis (I3S) et responsable du LABEX UCN@Sophia depuis 2014 prend la parole afin de présenter l'Ecole Universitaire de Recherche aux membres du Conseil.

ÉCOLE DOCTORALE « Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion »

Domaine Trotabas – Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1

Directrice : Professeure Pascale STEICHEN – Directeur adjoint : Professeur Olivier BRUNO

Secrétariat : Madame Elisabeth GAZANO – Tél. : 04 89 15 26 27 ou 26 – E.mail : gazano@unice.fr - Fax : 04 92 15 70 95

Pour rappel, les Ecoles Universitaires de Recherche sont destinées à renforcer l'impact et l'attractivité internationale de la recherche et de la formation dans un ou plusieurs domaines scientifiques. Il s'agit de financer le modèle reconnu internationalement des « Graduate Schools » en rassemblant universités, écoles et organismes de recherche autour d'une même thématique.

L'EUR DS4H qui a ouvert ses portes le 15 juin 2018 se dessine comme l'Ecole Universitaire de Recherche « UCA Digital Systems For Humans » qui regroupe non seulement l'Université Nice Sophia Antipolis mais aussi le CNRS, l'Inria et la Skema Business School autour des sciences du numériques et de leur aspect humain.

L'EUR DS4H répond à une demande sociale forte et recouvre le périmètre thématique de deux écoles doctorales, à savoir l'école doctorale « sciences et technologies de l'information et de la communication » mais également une partie du périmètre de l'école doctorale « droit, économie, science politique, gestion » pour les thèses qui s'intéressent aux sciences sociales du numérique.

Au niveau master, l'EUR DS4H regroupe les formations en électronique, en informatique, en économie et droit du numérique, en business du numérique en partenariat avec Skema Business School. Elle s'articule autour de quatre axes. L'objectif au niveau du master est d'atteindre les deux-cent cinquante étudiants avec une possibilité *de passerelle entre les formations afin que les étudiants puissent acquérir des compétences multiples, pluridisciplinaires. Ils pourront ainsi bénéficier d'une certaine liberté dans la composition de leur parcours et les masters qui participe à l'EUR sont bâtis sur une structure générale de leur contenu en mode « Majeur/mineur ».* Le catalogue de formation est bien entendu ouvert à la discussion et non figé. Chaque EUR aura son comité de pilotage propre. A ce titre, Madame Evelyne ROUBY et Monsieur Patrice REIS se portent d'ores et déjà volontaires pour faire partie du Conseil scientifique et pédagogique (CSP) tandis que la direction de l'ED est présente au COPIL.

2/ Etude des dossiers d'autorisation d'inscription

Six dossiers sont examinés. Deux d'entre eux reçoivent un avis favorable, un est reporté en raison de l'attente de pièces justificatives et les trois autres, issus du laboratoire CERDACFF sont jetés à l'unanimité sur le plan académique.

1. M. ALHAJRI possède un mémoire qui n'atteste pas de ses capacités à mener à bien une recherche en droit et ses résultats de Licence sont insuffisants.
2. M. AISSAOUI dispose d'un niveau académique insuffisant. Il a obtenu une mention passable en Master 2 avec 12/20 au mémoire. De plus, il apparaît 25^{ème} sur 25 au sein de sa promotion.
3. M. ABABTAIN dispose d'un niveau académique insuffisant. Les résultats sont bien trop justes. En outre, le niveau linguistique est trop faible car l'étudiant atteste d'un niveau B1 alors même qu'en Licence, un niveau B2 a minima est requis.

3/ Désignation de rapporteurs HDR (thèse sur travaux de M. LUU, dossier accessible sur la plateforme eCandidat)

M. LUU souhaite effectuer une thèse sur travaux. Son dossier est soumis à l'appréciation des membres du Conseil. Actuellement ingénieur d'études au sein de l'IAE, son expérience porte sur l'analyse des

ÉCOLE DOCTORALE « Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion »

Domaine Trotabas – Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1

Directrice : Professeure Pascale STEICHEN – Directeur adjoint : Professeur Olivier BRUNO

Secrétariat : Madame Elisabeth GAZANO – Tél. : 04 89 15 26 27 ou 26 – E.mail : gazano@unice.fr - Fax : 04 92 15 70 95

données et la collecte des résultats. Les membres du Conseil s'accordent sur la désignation de deux rapporteurs qui évalueront les travaux de M. LUU et lui accorderont ou non la possibilité d'effectuer une thèse sur travaux. Il s'agit de deux experts sur ce thème, à savoir Mme Stéphanie CHATELAIN, enseignante au CNAM et de M. Yves MARD, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

4/ Questions diverses

La convention de formation doctorale est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil.

Le prochain conseil aura lieu le 17 janvier 2019 à 17h30.

Bien cordialement,

Professeure Pascale STEICHEN

Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pascale Steichen', is positioned below the printed name and title.